

Vivre et travailler au Japon

Cahiers d'Études Interculturelles

N°9 – Novembre 2020

CULTUREL ET INTERCULTUREL

Alexis D'Hautcourt

Très peu de femmes, beaucoup de patrimoine et un peu d'optimisme. Analyse comparative des iconographies de l'euro et du yen5

Très peu de femmes, beaucoup de patrimoine et un peu d'optimisme

Analyse comparative des iconographies de l'euro et du yen

Alexis D'Hautcourt, Université Kansai Gaidai

Introduction

Les billets de banque et les pièces de monnaie sont des porteurs d'images paradoxaux : on les touche, on les manipule, on les compte, on les scrute, mais on ne les regarde pas vraiment. Pourtant, ils convoient des messages d'État ; le choix de leurs motifs relève de décisions prises par des gouvernants, toujours soucieux de communiquer leurs intentions ou de mettre en valeur ce qu'ils considèrent comme des caractéristiques nationales. Ils sont des images officielles des pays qui les frappent et les émettent. Dans les pages qui suivent, je voudrais comparer brièvement les images des pièces et billets de banque japonais et des euros, ce qui permettra de mettre en valeur, je l'espère, les caractéristiques de leurs iconographies. En examinant les thèmes du genre, du patrimoine et de la nostalgie, ainsi que de la religion, je serai amené à exposer ce que j'estime être des contradictions dans le message et les images de l'Union européenne, et sans fausse modestie, je lancerai des idées en l'air au gré d'internet pour la réalisation de meilleurs symboles monétaires pour l'Europe.

1. Les billets de banque et pièces de monnaie japonais

1.1. *Les billets de banque*

Les billets de banque japonais ont les motifs suivants depuis 2004 :

- 1.000 ¥ : le médecin Hideyo Noguchi (1876-1928) au recto, le Mont Fuji et des cerisiers en fleurs au verso, d'après une photographie de Kōyō Okada (1895-1972),
- 2.000 ¥ : Shureimon, une porte du château de Shuri à Naha (Okinawa) au recto, une scène du Dit du Genji (d'après l'illustration d'un manuscrit du 12^e s.) et un portrait de son auteure, l'écrivaine Murasaki Shikibu au verso,
- 5.000 ¥ : l'écrivaine Ichiyo Higuchi (1872-1896) au recto, des iris inspirés d'un paravent peint par Ogata Kōrin (actif autour de 1700) au verso,
- 10.000 ¥ : Yukichi Fukuzawa (1835-1901) au recto, un hō-ō (le « roi des oiseaux », souvent, improprement, appelé phénix), sculpture du toit du Byodo-in, au verso.

1.2. *Les nouveaux billets de 2024*

En avril 2019, Taro Aso, ministre des Finances, a annoncé que de nouveaux billets seraient émis en 2024¹. Voici quels seront leurs motifs²:

- 1000 ¥ : le médecin et scientifique Shibasaburo Kitasato (1853-1931) au verso, une représentation inspirée de la Grande vague de Kanagawa, une estampe célèbre de Hokusai³, créée vers 1830, au recto.

¹ Voir, par exemple, R. Yoshida, Japan announces new ¥10,000, ¥5,000 and ¥1,000 bank notes as Reiwa Era looms: *The Japan Times* (9 avril 2019) (www.japantimes.co.jp/news/2019/04/09/national/japan-introduce-new-¥10000-¥5000-¥1000-banknote) .

² Il n'y aura pas de nouveau billet de 2.000 yens.

³ Cette estampe de Hokusai, ainsi qu'une autre de la série « 36 vues du Mont Fuji » est aussi reproduite, depuis février 2020, dans les passeports japonais : T. Narazaki, Iconic Hokusai paintings to grace pages of new passport, *The Asahi Shimbun* (4 février 2020) (www.asahi.com/ajw/articles/13099705).

- 5000 ¥ : l'éducatrice féministe Umeko Tsuda (1864-1929) au verso, des glycines au recto,

- 10.000 ¥ : le banquier et homme d'affaires Eiichi Shibusawa (1840-1931) au verso, une vue de la gare de Tokyo, un bâtiment inauguré en 1914, au recto.

1.3. *Les pièces de monnaie*

Voici l'iconographie des pièces de monnaie actuellement utilisées au Japon⁴:

- 1 ¥ : le dessin de la pièce actuelle date de 1955 ; on voit à l'avvers une branche d'arbre dont sortent de jeunes pousses.

- 5 ¥ : le dessin actuel date de 1949 ; on voit à l'avvers des épis de riz, des lignes horizontales symbolisant l'eau et une roue dentée entourant le trou central ; au revers, de petites pousses de feuilles sont représentées symétriquement de part et d'autre du trou central : elles rappellent le motif de la pièce de 1 yen. La pièce de 5 yens est la seule pièce japonaise dont la valeur est indiquée en kanjis (五円) et non en chiffres arabes.

- 10 ¥ : le dessin de la pièce date de 1951 ; on voit à l'avvers le bâtiment principal du Byodo-in, dit Pavillon du Phénix ; au revers, une couronne de feuilles de laurier entoure le chiffre 10 et la mention de l'année d'émission.

- 50 ¥ : le dessin de la pièce actuelle date de 1967, mais son thème remonte à 1955 ; on voit à l'avvers des fleurs et des feuilles de chrysanthème

- 100 ¥ : le dessin de la pièce actuelle date de 1967 ; on voit à l'avvers des fleurs de cerisier

- 500 ¥ : le dessin actuel de la pièce est une variation datant de 2000 du design datant de 1982 ; on voit à l'avvers des feuilles et des fleurs de paulownia, tandis qu'au revers sont représentées des feuilles de bambou et de tachibana (une espèce de mandarinier).

⁴ Pour une description officielle complète en anglais, voir Japan Mint, *Circulating Coin Designs* (2020) (www.mint.go.jp/eng/kids-eng/eng_kids_circulating_c.html).

1.4. *Correspondances*

Si l'on omet la question des genres, que j'aborde ci-dessous, la cohérence n'apparaît pas immédiatement dans le choix des motifs des pièces et billets japonais, mais on peut y voir un petit jeu de correspondances : le fenghuang du Byodo-in des billets de 10.000 ¥ répond à la pièce de 10 ¥, les fleurs de cerisier de la pièce de 100 ¥ dialoguent avec le verso des billets de 1.000 ¥ et l'ensemble offre un herbier de plantes et fleurs symboles du Japon.

2. Les billets de banque et pièces de monnaie de l'euro

Les billets et pièces de monnaies euros ont été mis en circulation le 1er janvier 2002. Les billets de la monnaie euro représentent des portes et fenêtres au recto et des ponts au verso. Pour éviter de froisser les susceptibilités nationales, aucune des structures architecturales représentées n'est un bâtiment existant immédiatement reconnaissable. Par ordre de valeur croissant, les billets suivent l'histoire des styles architecturaux en Europe : 5 € classique (grec et romain), 10 € roman, 20 € gothique, 50 € renaissance, 100 € baroque/rococo, 200 € architecture métallique des 19e et 20e s., 500 € architecture du 20e s. (usage du béton)⁵. Si les billets d'euros sont remarquables de cohérence et procèdent de l'idée intéressante de mettre symboliquement en valeur les principes de connections et de communication, on peut sans doute regretter l'absence d'êtres humains sur ces dessins, leur caractère froid de dessin technique, qui fait d'eux la matérialisation de certaines critiques faites à l'Union européenne : son caractère technocratique éloigné de la vie des gens.

Il existe 8 pièces différentes pour l'euro : une carte d'Europe ou de l'Union européenne est dessinée⁶ à côté de leur valeur numérique sur le revers ; l'avers est différent pour chaque pays membre de la zone euro et pour les autres pays

⁵ La production des billets de 500 € a été arrêtée en 2019.

⁶ Le dessin de cette carte sur un petit objet circulaire est extrêmement difficile pour des raisons de cartographie et de politique ; plusieurs modèles existent sur les pièces d'euros. Faute de place, il n'est pas possible de parler de ce point ici.

officiellement émetteurs de monnaies de cette devise⁷. Comme cela fait 184 pièces d'usage courant différentes, il n'est pas possible de les présenter toutes ici.

3. Qui est responsable de l'iconographie ?

3.1. Au Japon

La banque centrale est responsable de l'émission des billets, qui sont imprimés par l'Imprimerie nationale (国立印刷局, Kokuritsu Insatsu-kyoku, en anglais National printing Bureau). Le choix et le dessin des portraits représentés sur les billets de banque sont de la responsabilité du Ministre des Finances⁸, après discussion avec la Banque centrale du Japon et l'Imprimerie nationale⁹. Une justification invoquée sur le site internet de l'Imprimerie Nationale pour le choix d'imprimer des portraits est que l'œil humain a l'habitude de voir les plus petites différences sur les visages et dans les expressions faciales, ce qui, je suppose car ce n'est pas précisé, permet de facilement utiliser les billets et de repérer les faux aisément. La personne représentée doit être quelqu'un dont les Japonais peuvent être fiers et doit être connue de tous : par exemple, elle doit être souvent mentionnée dans les manuels scolaires¹⁰. En 1984, le gouvernement a pris la décision de ne pas représenter sur les billets d'hommes politiques ou d'officiers militaires par souci du respect de la neutralité politique¹¹. Pour les billets de 2004, l'explication suivante a été donnée pour le choix des personnalités représentées : "Hideyo Noguchi a été choisi pour montrer que le Japon est une nation qui contribue à l'état du monde par sa remarquable science et son extraordinaire

⁷ Dans les pages qui suivent, je n'analyse pas les pièces de monnaie émises par Andorre, Monaco, San Marino ou le Vatican.

⁸ Bank of Japan Act, article 47, 2 : "The Minister of Finance shall decide the forms of Bank of Japan notes and publicly notify them." (Ministry of Justice, Japan, Japanese Law Translation [2020]: www.japaneselawtranslation.go.jp/law/detail/?id=92&vm=02&re=01).

⁹ National Printing Bureau, *Frequently Asked Questions on Banknotes* (www.npb.go.jp/en/intro/faq/index.html) (sans date, consulté le 5 février 2020).

¹⁰ National Printing Bureau, *ibid.*

¹¹ R. Yoshida, *ibid.*

technologie ; Ichiyo Higuchi a été choisie pour témoigner d'une nouvelle tendance dans le monde, l'amélioration du statut des femmes au Japon et le progrès vers une société d'égalité entre genres"¹².

Pour les nouveaux billets de 2024, Taro Aso, le ministre des Finances, a expliqué qu'Eiichi Shibusawa a été choisi par reconnaissance de son rôle dans la modernisation de l'économie japonaise¹³.

Les pièces de monnaie, elles, sont frappées par la Monnaie du Japon sous la responsabilité du gouvernement japonais¹⁴. Je n'ai pas réussi à identifier qui précisément ou quelle institution en particulier avait été responsable de l'iconographie des yens en usage actuellement.

3.2. Dans la zone euro

« Sur proposition d'un groupe consultatif composé d'historiens de l'art, d'experts en conception graphique et de spécialistes en marketing, l'Institut Monétaire Européen a retenu deux thèmes pour les maquettes des futurs billets en euro 1. un thème spécifique illustrant les Epoques et styles en Europe évoquant l'héritage culturel européen 2. un thème consistant en un dessin moderne ou abstrait. »¹⁵. Ensuite, un concours anonyme a eu lieu. Le Conseil de l'Institut Monétaire Européen¹⁶ a pris la décision finale après présélection par un jury d'experts indépendants, un sondage d'opinion et « l'avis donné par le groupe de travail "billets" de l'I.M.E. composé des caissiers généraux des banques centrales européennes et des directeurs généraux des

¹² Traduction française personnelle d'une citation trouvée sur le site internet du National Printing Bureau. Le portrait de Fukuzawa ornait déjà les billets de 10.000 ¥ auparavant.

¹³ R. Yoshida, *ibid*.

¹⁴ Japan Mint, *Various Questions* (2020) ([/www.mint.go.jp/eng/kids-eng/eng_kids_various_q.html](http://www.mint.go.jp/eng/kids-eng/eng_kids_various_q.html)).

¹⁵ Parlement européen, TASK FORCE sur l'Union Economique et Monétaire, *Briefing 36. Billet et pièces EURO : les Caractéristiques Techniques* (Luxembourg, 1997) (www.europarl.europa.eu/euro/briefing/general/36_fr.pdf), p. 5.

¹⁶ Organisme créé par le traité de Maastricht (1992) et remplacé en 1998 par la Banque Centrale Européenne.

imprimeries contrôlées par les banques centrales des pays de l'U.E. »¹⁷. Il semble donc que le choix de l'iconographie de l'euro n'a pas été effectué par des hommes et femmes politiques, par des représentants élus des pays membres de la zone euro.

Les banques nationales ou centrales de 23 pays sont responsables de la frappe des euros de leur pays et donc de leur design¹⁸. Selon les pays, différentes procédures de décision ont été suivies, plus ou moins démocratiques¹⁹; je les énumère toutes ici, car cela donne un bon aperçu du fonctionnement de la zone euro :

- comité d'experts et sondage d'opinion : Autriche
- comité d'experts, de membres du parlement et de personnalités de la société civile, présidé par le ministre de l'Économie et des Finances : France²⁰
- comité d'experts et de fonctionnaires : Allemagne
- présélection par un comité d'experts et décision du ministre de l'économie et du gouverneur de la banque nationale : Grèce
- décision du gouvernement : Irlande
- comité d'experts techniciens et artistes et vote des citoyens lors d'une présentation sur une chaîne de télévision nationale : Italie²¹
- accord entre la maison royale et le gouvernement : Luxembourg

¹⁷ *Briefing* 36 p. 6.

¹⁸ En pratique, il existe des accords entre l'Italie, le Vatican et San Marino, mais je ne souhaite pas m'attarder sur cette question.

¹⁹ Les informations sont disponibles sur le site de la Banque centrale européenne : www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/index.en.html et ses sous-pages nationales. Elles n'ont pas été uniformisées et le site n'est pas exhaustif. J'ai ajouté des précisions quand l'information était disponible sur le site internet des différentes banques centrales nationales. Certains pays ne fournissent aucune explication sur ce sujet.

²⁰ Banque de France, *Les caractéristiques des billets et des pièces en euro* (3/5/2019) (www.banque-france.fr/billets/reconnaitre-et-utiliser-les-billets-et-les-pieces-en-euros/les-caracteristiques-des-billets-et-des-pieces-en-euro).

²¹ Banca d'Italia, *Monete* (sans date, consulté le 8 février 2020) : <https://www.bancaditalia.it/compiti/emissione-euro/monete/index.html>.

- choix après un concours national : Portugal
- concours national pour la pièce d'1€ : Finlande
- concours, sélection par le conseil d'administration de la Banque nationale, vote par consultation populaire : Slovaquie²²
- concours national d'idées, tempéré par des considérations pratiques de frappe de monnaie : Lettonie²³

4. Genres

Sur les billets japonais actuels, quatre êtres humains sont représentés ; deux d'entre eux sont des femmes, deux écrivaines ; les hommes sont un scientifique et un philosophe qui a marqué l'histoire politique et intellectuelle du Japon. La parité est respectée, mais on ne peut s'empêcher de voir une division genrée des tâches : aux hommes, la vie pratique et sérieuse, aux femmes, la culture et les sentiments et, sur les futurs billets de 2024, le rôle traditionnellement féminin de l'éducation. De plus, le billet de 2.000 yens, sur lequel apparaît l'écrivaine Murasaki Shikibu, n'est pas fort utilisé en dehors d'Okinawa, ce qui atténue cette caractéristique de parité. En outre, la triste, pauvre et courte vie de l'auteure Ichiyo Higuchi, morte de tuberculose à 24 ans, ne fait pas d'elle, en dépit de sa renommée littéraire, un exemple évident de modèle féministe.

Alors que les billets de banque japonais présentent deux portraits féminins et deux portraits masculins, il faut constater que les femmes sont presque absentes du monnayage en euros. Certes, des femmes sont représentées sur un certain nombre de pièces comme allégories ou symboles nationaux, par exemple Marianne en France ou la jeune femme lettone, certes la reine des Pays-Bas apparaissait sur les euros

²² 140.000 votes exprimés par voie électronique: www.nbs.sk/en/banknotes-and-coins/euro-coins/how-the-slovak-euro-coin-designs-were-chosen/public-survey-on-the-art-designs-for-the-slovak-sides-of-euro-coins, la Slovaquie a environ 5.500.000 habitants.

²³ Latvijas Banka, *Latvian Euro Coins* (2019, consulté le 8 février 2020) : www.bank.lv/en/banknotes-and-coins/latvian-euro-coins.

hollandais jusqu'à son abdication en 2013, mais si l'on considère les femmes ayant réellement existé honorées d'un portrait pour leurs actions, une seule pièce peut être prise en compte²⁴ : la pièce de 2 € autrichienne montre le portrait de Bertha von Suttner, romancière et essayiste, lauréate en 1905 du prix Nobel de la paix²⁵.



Autriche, 2 €. Portrait de Bertha von Suttner ; Wikimedia Commons, fr.wikipedia.org/w/index.php?curid=6312870

Une si faible présence visuelle des femmes relève de la misogynie, inconsciente on l'espère. Elle contraste fortement avec l'image de garante, voire de missionnaire, du respect de l'égalité entre hommes et femmes que l'Union européenne souhaite donner d'elle-même. Par exemple, il existe au sein de l'Union européenne une agence consacrée spécifiquement à ce domaine d'action politique : l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, dont le but est de « faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité dans l'UE et au-delà [c'est moi qui souligne], afin que chacun puisse avoir les mêmes opportunités dans la vie, quel que soit son sexe. Les recherches de l'[Institut] ouvrent la voie à une compréhension et à une prise de

²⁴ Pour les hommes, on peut compter 9 portraits : Mozart (Autriche, 1 €) ; Cervantes (Espagne : 0, 50 ; 0, 20 ; 0, 10 €) ; Eleftherios Venizelos, Ioannis Capodistrias et Rigas Fereos (Grèce ; 0, 50 ; 0, 20 ; 0, 10 €) ; Dante et Marc-Aurèle (Italie ; 2 et 0, 50 €) ; France Prešeren et Primož Trubar (Slovénie, 2 et 1 €).

²⁵ Un portrait de Bertha von Suttner était imprimé au verso des billets de 1000 schillings de 1966 à 1985.

conscience accrues de l'égalité de genre dans tous les domaines de la vie. Nous recensons les écarts entre les femmes et les hommes, et nous recueillons et analysons les données relatives aux inégalités de genre. En fournissant des informations pratiques et fondées sur des données factuelles, nous aidons les responsables politiques à rapprocher l'Europe de l'égalité de genre et à améliorer la vie des femmes et des hommes. »²⁶.

L'écart de représentation des femmes et des hommes sur les monnaies euro va à l'encontre de toutes ces belles intentions.

5. Regards tournés vers le futur et le passé

Plusieurs éléments du monnayage japonais moderne montrent un intérêt pour l'avenir ou la modernité et témoignent d'un certain optimisme. On pense en particulier aux différents dessins de jeunes pousses, qui témoignent de l'espoir de renaissance du Japon après les destructions de la Seconde Guerre Mondiale.



*Avers d'une pièce de 5 ¥ ; épis de riz, ligne symboles de l'eau, roue dentée.
Domaine public, commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=788247*

²⁶ Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, *L'EIGE en résumé 2018* : eige.europa.eu/fr/in-brief.

La pièce de 5 ¥ en particulier est remarquable pour son appel à une prospérité moderne, car elle mêle, de façon simple et efficace, trois éléments : l’agriculture avec son image d’épis de riz, la pêche avec ses lignes symbolisant l’eau et l’industrie avec sa roue dentée centrale.

En contraste, en ce qui concerne la zone euro, si l’on omet les billets de 200 € et 500 € avec leurs images d’architecture allant du 19e au 21e s., seule la pièce grecque de 0, 05 € affiche un intérêt pour l’industrie moderne avec la représentation d’un navire pétrolier (et n’oublions pas que la production des billets de 500 € a cessé).

Le tableau ci-dessous montre la répartition chronologique des 63 motifs de faces nationales de pièces euro qui peuvent être datés, les autres pièces montrant des éléments de nature, de paysage ou des allégories :

Préhistoire	Antiquité gréco-romaine	Moyen-Âge	15e-18e s.	19e-20e s.	21e s.
2	6	8	10	10	1(+24+2) ²⁷

Si l’on fait abstraction des monarques vivants, on voit que l’iconographie de l’euro est caractérisée en grande partie par le respect du passé ou la valorisation du patrimoine, pas par quelque notion de progrès ou souci du futur.

Pour les pièces et billets de banque japonais, le même tableau donne ceci :

Préhistoire	Antiquité	Moyen-Âge	15e-18e s.	19e-20e s.	21e s.
0	0	3	2	8	0

Dans la mesure où il est possible de comparer des données si différentes, le Japon semble donc bien plus soucieux de modernité que l’Europe dans les images de sa production monétaire.

²⁷ La pièce grecque de 0, 05 € et les portraits du chef d’Etat en exercice des monarchies de la zone euro : la Belgique (8), le Luxembourg (8), les Pays-Bas (8) et l’Espagne (2).

5.1 *Nostalgie et manque d'audace*

Les images des monnaies de l'euro illustrent vivement en elles-mêmes cet attachement au passé et au patrimoine car nombre d'entre elles sont des variations plus ou moins fidèles, voire des copies, de monnaies nationales antérieures au changement d'unité monétaire de 2002. Ce conservatisme est expliqué et mis en avant sur le site internet de la banque centrale européenne de façon répétée. Ainsi, par exemple, on peut y lire : « [Allemagne] Pièces de 1, 2 et 5 cent(ime)s - Le rameau de chêne, rappel du motif ornant autrefois les pfennigs, illustre ces pièces. »²⁸ ; « la Finlande a sélectionné trois motifs s'inspirant de ceux figurant autrefois sur les pièces finlandaises »²⁹ ; « Pièces de 10, 20 et 50 cent(ime)s – Le thème de la Semeuse est une constante de l'histoire du franc français. »³⁰ ; l'Irlande a décidé d'utiliser sur sa face nationale des pièces d'euro le même motif que celui qui apparaissait sur les pièces d'une livre irlandaise : la harpe celtique³¹ ; « [Portugal] Le graphiste Vítor Manuel Fernandes dos Santos, qui s'est inspiré des symboles historiques et des sceaux du premier roi du Portugal, Alphonse 1er Henriques. »³². Si l'on ajoute à ces exemples, les pièces frappées par les monarchies européennes, qui ont maintenu leur tradition de représenter leur souverain, on constate que peu de pays ont été audacieux dans le choix de leur iconographie monétaire.

Bien sûr, ce conservatisme parfois a une signification historique et a une portée plus grande qu'il ne pourrait le paraître à première vue. Ainsi, en Lettonie, « la pièce de 2 euros représente une jeune femme lettone en costume traditionnel. À l'origine, ce motif a été utilisé en 1929 sur la pièce d'argent de 5 lats. »³³. Sous l'occupation soviétique, le rouble a remplacé le lats, et il était interdit de garder chez soi les vieilles

²⁸ www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/de.fr.html.

²⁹ www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/fi.fr.html.

³⁰ www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/fr.fr.html.

³¹ www.centralbank.ie/consumer-hub/notes-and-coins/euro-coins.

³² www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/pt.fr.html.

³³ www.ecb.europa.eu/euro/coins/html/lv.fr.html.

pièces nationales, mais beaucoup de gens en auraient cachées chez eux³⁴. Le design conservateur de l'euro letton est donc aussi une façon de rappeler la perte de l'indépendance nationale, les souffrances subies sous occupation étrangère et les petits actes de résistance symbolique.

6. Religions

Le Japon et l'Europe sont actuellement parmi les régions du monde où le sentiment religieux est le moins fort. En outre, au Japon et dans plusieurs pays européens, la séparation entre l'État et la religion est légalement forte. Ainsi, l'attachement de la France à l'idée de laïcité a joué un rôle important dans le fait que la notion de religion ne soit pas mentionnée dans le traité établissant une constitution pour l'Europe de 2005, en particulier dans son Article I-2 portant sur Les valeurs de l'Union :

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. ».

Toutefois, dans les préambules du traité, on peut lire la justification suivante :

« S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit ».

La reconnaissance officielle de l'héritage religieux de l'Europe et le souci du patrimoine observé ci-dessus dans l'iconographie de l'euro font qu'il est normal d'y voir la religion représentée. Ainsi, les billets de banque de 10 et 20 € montrent des éléments architecturaux d'églises romane et gothique. Cependant, comme le montre le

³⁴ LatvijasBanka, The Artist and his Muse (25 février 2014) (vidéo YouTube officielle de la banque centrale de Lettonie : youtu.be/z43OkqDCEDY).

tableau ci-dessous, la présence religieuse est vraiment modeste sur les pièces d'euro³⁵ :

<i>Polythéismes antiques</i>	<i>Église catholique</i>	<i>Croix</i>	<i>Devise</i>
Grèce 2 € : rapt d'Europe	Autriche 0, 10 € : Cathédrale Saint-Etienne à Vienne	Lituanie : croix sur un bouclier (armoiries)	Slovénie 2 € : « Shivé naj vsi naródi » (« Que Dieu bénisse tous les peuples »)
Italie 0, 10 € : Naissance de Venus de Botticelli	Espagne 0, 05 0, 02 0, 01 € : Église Saint-Jacques à Compostelle	Malte 1 et 2 € : croix de Malte	
Malte : 0, 05 ; 0, 02 ; 0, 01 € : autel du temple mégalithique de Mnajdra		Portugal 0, 05 0, 02 0, 01 € : croix sur un sceau royal	
		Slovaquie 2 et 1 € : double croix, qui apparaît aussi, plus petite, sur toutes les autres pièces	

Les image de polythéisme antique relèvent plus de la culture humaniste ou du prestige culturel que de la religion ; les deux bâtiments catholiques sont tous deux repris sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le temple de Mnajdra d'ailleurs, et les représentations de croix sont justifiées par leur nature héraldique.

Toutefois, on peut déplorer que deux autres religions constitutives de l'histoire et

³⁵ Comme on ne connaît en fait pas sa fonction, je n'ai pas placé dans ce tableau l' « Idole de Pomos », une statuette chalcolithique cruciforme qui orne les pièces chypriotes de 2 et 1 €. Son apparence de croix et le fait qu'elle porte un pendentif cruciforme lui-aussi font qu'elle a parfois été hâtivement interprétée comme chrétienne par certains de mes étudiants. www.centralbank.cy/en/banknotes-and-coins/coins/%CE%B5uro-coins-in-pictures/images-2-euro: “[The cruciform idol] is a characteristic example of prehistoric art in Cyprus, reflecting the island’s antiquity and civilization.”

du patrimoine européens, l'islam et le judaïsme, sont absentes de l'euro, l'islam complètement, le judaïsme n'apparaissant, et je ne le mentionne que pour mémoire, que sur la pièce italienne de 0,02 € avec l'image de la Mole Antonelliana, le bâtiment emblématique de Turin, initialement conçu pour être une synagogue, mais qui n'a jamais servi en tant que telle.

En ce qui concerne le Japon, le temple bouddhiste du Byodo-in apparaît sur les pièces de 10 ¥ et une de ses sculptures sur les billets de 10.000 ¥. Cela peut paraître entrer en contradiction, dans l'esprit, avec l'article 20 de la Constitution, promulguée en 1946. :

« La liberté de religion est garantie à tous. Aucune organisation religieuse ne peut recevoir de privilèges quelconques de l'État, pas plus qu'elle ne peut exercer une autorité politique.

Nul ne peut être contraint de prendre part à un acte, service, rite ou cérémonial religieux.

L'État et ses organes s'abstiendront de l'enseignement religieux ou de toutes autres activités religieuses. »

De nouveau, comme pour certaines pièces européennes, le statut culturel du bâtiment, lui aussi, incidemment, repris sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO, explique probablement ce choix de sujet monétaire, et il ne faut pas y voir selon moi quelque forme de prosélytisme que ce soit³⁶.

7. Quelques idées pour une nouvelle iconographie de l'euro

Dans les lignes qui suivent, je voudrais avancer quelques idées qui, me semble-t-il, permettraient de résoudre le problème de la faible présence des femmes sur l'euro, de dynamiser les images de cette monnaie et d'en faire un meilleur symbole de l'Union européenne.

³⁶ Des sanctuaires shinto ont servi avant et pendant la seconde guerre mondiale pour orner des billets de banque, mais, sauf erreur de ma part, seuls des temples bouddhistes ont été représentés sur ceux-ci après 1946. Il est possible que cela soit une réaction à l'association officielle du shinto à l'impérialisme japonais jusqu'en 1945.

Il me semble d'abord important de conserver le principe d'organisation séparée des billets et des pièces de monnaie, qui fait toute l'originalité de l'euro d'un point de vue numismatique et est en soi un symbole fort des caractéristiques de l'Union européenne. L'idée d'avoir une monnaie célébrant à la fois par ses billets l'Union et par ses pièces de monnaie les identités nationales me semble excellente. Il faut toutefois, je pense, mieux la défendre et la mettre en valeur qu'on ne le fait actuellement. Le site internet de la banque centrale européenne met très mal en valeur ses pièces et ses billets, alors qu'il vient de célébrer les 20 ans de l'euro ; on voit bien que l'iconographie et les symboles qu'ils portent ou l'histoire qu'ils convoient n'intéresse que très peu les responsables de la Banque. Je conseille donc de consacrer clairement et avec ambition une partie de ce site à expliquer les différents symboles monétaires des faces nationales de l'euro, de façon dynamique. On peut par exemple imaginer la mise en valeur mensuelle successive des faces nationales. Ainsi, l'Union Européenne montrerait qu'elle respecte et promeut ses symboles nationaux, ce qui permettrait à tout le monde, chaque mois, de découvrir et comprendre les symboles nationaux d'un pays membre de l'Union Européenne et par ce biais d'avoir une introduction à la culture des pays membres de l'Union qu'on connaît mal. En particulier, cela pourrait contribuer à combler le fossé culturel entre l'Europe de l'Ouest et les pays anciennement sous domination soviétique. On peut aussi imaginer que la Banque centrale européenne s'associe avec Europeana³⁷, la plateforme numérique des institutions culturelles de l'Union européenne afin de se livrer à un travail pédagogique passionnant d'explication et de mise en contexte historique et artistique de l'iconographie de l'euro.

En ce qui concerne les billets, j'abandonnerais l'iconographie actuelle de l'euro, froide, déshumanisée et, oserais-je dire, vraiment trop simpliste. Je propose aussi qu'on abandonne le thème qui avait motivé la succession actuelle de représentations d'époques historiques, « un thème spécifique illustrant les Époques et styles en Europe évoquant l'héritage culturel européen », car il est redondant avec les possibilités qu'offrent les faces nationales des monnaies. Je propose plutôt d'utiliser pour le thème des billets de banque de la zone euro l'article I-2 du traité établissant une constitution

³⁷ www.europeana.eu/portal/fr.

pour l'Europe de 2005, que j'ai cité plus haut et qui porte sur les valeurs de l'Union. Selon des modalités à préciser, on organiserait d'abord un concours de dessinateurs pour des projets de billets ayant pour thèmes la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Ensuite, on tiendrait une consultation populaire, comme il a été fait dans plusieurs pays lors de la création des faces nationales des monnaies, en édictant des règles de transparence et d'équilibrage des différences démographiques entre pays. Il me semble qu'un tel choix de thèmes, même s'il est vaste et vague, voire sans grande originalité, permettrait de ne pas se focaliser sur une vision nostalgique et passéiste du continent. Il est aussi important que les symboles de l'Europe ne soient pas choisis par un comité d'experts non-élus, lors de réunions à huis clos.

Enfin, pour résoudre le problème de l'absence visuelle de femmes sur les monnaies de l'euro, je n'hésite pas à soumettre la proposition qu'il faudrait d'une façon ou d'une autre instaurer un quota garantissant un pourcentage de portraits historiques féminins sur les faces nationales de l'euro. Le principe de quota de genres et de parité n'est pas étranger à l'Union européenne, sans qu'il ait été nécessaire de l'imposer par une loi communautaire. Ainsi, par exemple, la parité des membres de la Commission européenne a été un engagement pris et presque parfaitement respecté par Ursula von der Leyen en 2019³⁸. En outre, onze pays membre de l'Union avaient des lois imposant des quotas de genres lors des élections européennes de 2019³⁹. L'Autriche pourrait être un modèle : sa série de monnaies compte actuellement un portrait féminin, un portrait masculin, des représentations de bâtiments historiques et des images de fleurs. En l'état actuel des institutions européennes, il n'est pas envisageable d'imaginer un système

³⁸ Voir, par exemple, Le Monde avec AFP, La nouvelle Commission européenne quasiment paritaire, avec treize femmes et quatorze hommes, *Le Monde* (9 septembre 2019). (www.lemonde.fr/international/article/2019/09/09/la-nouvelle-commission-europeenne-proche-de-la-parite-avec-treize-femmes-et-quatorze-hommes_5508232_3210.html).

³⁹ Parlement européen, *Women in Parliaments* (2019) ([www.europarl.europa.eu/cmsdata/161126/EPRS_ATA\(2019\)635530_EN-Women-in-parliaments-2p.pdf](http://www.europarl.europa.eu/cmsdata/161126/EPRS_ATA(2019)635530_EN-Women-in-parliaments-2p.pdf)).

unique pour tous les pays membres de l'Union ; c'est aux citoyens de se faire entendre sur ce point, en faisant connaître leurs opinions en alertant l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, en utilisant le système des pétitions au Parlement européen⁴⁰ ou en écrivant des articles comme celui que vous venez de lire. ■

⁴⁰ www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/be-heard/petitions.

LE Q & R DES AUTEURS

Diverses choses à savoir sur les
Cahiers d'études interculturelles (CÉTIC)

Quels sont les thèmes de la revue ?

La revue a **trois grands thèmes**, qui se recoupent mais qui peuvent être aussi traités indépendamment :

- **la vie au Japon**
- **le FLE et la didactique du français**
- **les questions interculturelles.**

Idéalement, les articles de la revue se trouvent à la croisée d'au moins deux de ces thèmes : par exemple, « le FLE au Japon », ou encore « les différences culturelles France-Japon ». Cependant, on acceptera aussi des articles qui n'abordent que l'un des trois thèmes.

Dans la mesure du possible, nous essayons de regrouper les articles pour faire des **numéros thématiques**. Ainsi, le No3 traitait de « *la place de l'Autre au Japon* ».

Quel avantage à publier dans les *Cahiers d'Études Interculturelles* ?

Principalement de publier. **Avoir une liste de publications est fondamental** pour la recherche d'un emploi d'enseignant, au Japon comme ailleurs. Les *Cahiers d'Études Interculturelles* ont précisément pour objectif de permettre aux chercheurs et enseignants quelque peu en marge du système d'étoffer leur liste de publications. Je pense en particulier **aux étudiants, aux jeunes chercheurs, aux enseignants à temps partiel, à ceux qui travaillent hors du système universitaire** (dans les écoles et instituts par exemple), et qui ne sont pas dans les circuits habituels. Je pense aussi aux enseignants qui, comme moi, **cherchent à publier des recherches qui sortent de leur domaine habituel**, et pour lesquelles ils n'ont pas de canal de publication.

Notez bien que les auteurs **n'auront rien à payer**, mais qu'ils ne seront pas rémunérés non plus. La revue paraîtra en ligne et un exemplaire imprimé sera donné à chaque auteur. Les auteurs qui voudront distribuer leur publication devront l'imprimer eux-mêmes. La régularité de la publication dépendra des contributions.

CÉTIC est-elle une revue académique ou une revue grand public ?

CÉTIC est une revue **semi-académique**. Il y a parfois un peu de confusion chez les auteurs, certains pensant qu'il s'agit d'une revue académique, théorique, intellectuelle et spécialisée, et d'autres la voyant comme une revue journalistique ou grand public. Cette confusion vient justement du fait que CÉTIC se situe à l'intermédiaire entre ces deux approches.

Que signifie « semi-académique » ?

D'abord, que CÉTIC n'est *pas* une revue académique. Elle s'intéresse peu aux idées abstraites. Mais ce n'est pas non plus un magazine. Elle ne cherche pas à produire des papiers d'opinion comme dans la presse grand public. Le sens principal de « semi-académique » est d'apporter chez le lecteur quelque chose qui provoque la pensée, mais **qui présente aussi un aspect pratique presque immédiatement exploitable dans la vie quotidienne**. Par exemple, pour un enseignant, de nouvelles manières d'envisager ses classes. Ou encore, pour un étudiant ou un jeune qui s'installe au Japon, une nouvelle manière de voir, sur un point ou un autre, la société japonaise.

Quels sont, plus précisément, les papiers qui sont publiés par CÉTIC ?

Là encore, il y a un peu de confusion car la revue est divisée en deux parties :

- d'abord, une partie **ÉTUDES** qui comprend des papiers longs, écrits par des enseignants confirmés ou par des doctorants spécialisés sur des questions interculturelles ou pédagogiques.
- Ensuite, une partie **NOTES ET TÉMOIGNAGES**, composée de documents plus légers : des professionnels peuvent y témoigner de leur situation de travail, des enseignants ou des étudiants peuvent y présenter de petites enquêtes ; enfin il peut s'agir d'interviews, de lettres ouvertes, d'éléments d'observation participante, de réflexions sur la société japonaise par exemple. On peut également inclure dans cette partie des papiers de recherche un peu moins structurés.

Quels sont les papiers qui entrent dans la partie « ÉTUDES » ?

Comme je l'ai dit, ces papiers sont relativement longs (de 20 à 50 pages). Ils comprennent des références, et dans la plupart des cas des données. Ils sont en général **issus de recherches menées par les auteurs** depuis un certain temps. Par exemple, dans le N°1, on trouve : « *Le choc des politesses : silence et longueur des réponses dans la classe de FLE au Japon* » qui est issu d'un travail de longue date de mon collègue Bruno Vannieuwenhuyse, et au sujet duquel il a déjà publié plusieurs petits articles. Dans le N°4, on trouve « *Joindre le geste à la parole : encourager la prise de parole spontanée dans la classe de conversation FLE au Japon* » qui se base sur le travail pédagogique de Bruno Jactat.

Depuis le N°3, les articles de la partie « ÉTUDES » **sont soumis à un comité de lecture**. Deux évaluateurs lisent l'article à réception, et proposent des corrections à l'auteur. La liste des évaluateurs est donnée sur la seconde page.

Comment se fait cette évaluation ?

Les évaluateurs sont choisis parmi les auteurs de la revue ou parmi des collègues extérieurs. Je leur demande simplement d'évaluer un papier de temps en temps, et s'ils n'ont pas le temps à ce moment-là, ils peuvent le refuser. Je choisis alors un autre évaluateur.

Quand un article est proposé, je décide en accord avec l'auteur s'il doit faire partie des « ÉTUDES » ou plutôt des « NOTES ET TÉMOIGNAGES ». Dans le premier cas, je le fais parvenir à deux évaluateurs, si possible aguerris aux sujets traités.

Les critères d'évaluation sont très simples. Il s'agit de considérer les questions suivantes :

- **Le travail est-il cohérent et correctement écrit ?**
- **Y a-t-il des données (enquêtes, interviews, références) ?**
- **Y a-t-il une conclusion, pas forcément révolutionnaire, mais nouvelle et/ou intéressante pour nous et nos collègues ?**

Malgré la simplicité de ces questions, certains papiers n'y résistent pas. **C'est pourquoi j'attire l'attention des auteurs**, notamment des auteurs de papiers théoriques et académiques, sur le fait qu'un minimum de données ou de références est nécessaire. Et surtout, que le papier doit apporter quelque chose d'applicable pour ses lecteurs.

Qu'en est-il des articles de la partie NOTES ET TÉMOIGNAGES ?

Les papiers de la partie NOTES ET TÉMOIGNAGES ne font pas l'objet d'une

évaluation avec correction. On vérifie simplement s'ils sont acceptables. S'ils le sont, **ils sont pris tels quels**, exception faite de petites corrections orthographiques ou typographiques. Dans le cas contraire, on peut éventuellement demander à l'auteur de revoir son travail.

Pourquoi cette division en deux parties ?

Parce qu'elles sont dissemblables, mais se complètent. Les ÉTUDES sont des travaux de recherche mais ne sont pas exagérément théoriques ou intellectualisantes. Les NOTES ET TÉMOIGNAGES présentent une version plus légère des mêmes problématiques. Ils offrent des approches pratiques, quoique plus personnelles, de situations particulières. Ce ne sont pas non plus des approches journalistiques, car elles se basent sur des expériences directes et non de seconde main, elles ne cherchent pas un « angle » qui rende le papier intéressant, mais au contraire travaillent sur des données ou essaient de débusquer un « mystère ». Par exemple, dans le N°3, l'article de Meiko Ikezawa résout la question intéressante pour nous de la manière dont les Japonais s'adressent aux étrangers. Dans le N°4, je propose une sorte de jeu mnémotechnique pour régler la difficulté chronique que nous avons à retenir le nom de nos étudiants ou de nos contacts japonais.

Imaginons : je suis un enseignant de haut niveau, connu dans mon domaine, et je serais heureux de participer à la revue afin de lui donner de la tenue et encourager d'autres auteurs à y participer. Quels genres de papier puis-je soumettre ?

La première chose est de **savoir si vous acceptez de vous soumettre au comité de lecture** ou **si vous préférez que votre papier soit publié sans évaluation**. Si vous acceptez de vous soumettre au comité de lecture et d'être publié dans la partie ÉTUDES, votre papier sera évalué sur **les trois questions** énoncées ci-dessus. J'insiste beaucoup sur ce point : comme pour tout autre papier, on regardera s'il y a des références ou des données, **et si la conclusion apporte quelque chose pour nos collègues**. Si ce n'est pas le cas, il y aura un retour d'évaluation.

Maintenant, si vous souhaitez que votre papier soit publié sans évaluation, il paraîtra dans la partie NOTES ET TÉMOIGNAGES, en tant qu'invité en quelque sorte. C'est également un point important : **notez donc bien que vous pouvez nous proposer un papier sans passer par la case évaluation**.

Imaginons : je suis étudiant, jeune chercheur, enseignant sans publications. Quels genres de papier puis-je proposer ?

Vous pouvez bien entendu proposer un travail de recherche dans la partie « ÉTUDES ».

Dans la partie « NOTES ET TÉMOIGNAGES », vous pouvez aussi proposer un témoignage personnel (une situation particulière qui vous importe, comme par exemple « la vie d'une jeune étrangère au Japon » ou « la situation d'un employé français dans une entreprise japonaise ») ou encore une note de recherche (par exemple un travail que vous avez fait avec vos étudiants, une petite enquête, un recueil de témoignages). Essayez de soulever une question que tout le monde se pose (Pourquoi les Japonais... ? Comment faut-il faire pour... ?). Relisez bien les différents numéros en ligne, de façon à vous faire une idée.

Divisez votre texte en parties claires, avec des sous-titres. Avant de l'envoyer, relisez-le bien pour vous assurer qu'il fait sens, et pour corriger les typos et la présentation.

Peut-on publier dans une autre langue que le français ?

Oui, en anglais. Cependant, nous invitons les auteurs à **faire relire leurs textes et à les corriger** avant de les soumettre. Jusqu'à présent, nous avons accepté que les articles en anglais proposés par des auteurs non anglophones ne soient pas rédigés dans un anglais parfait ou presque parfait. Mais cette politique ne fait pas sens, dans la mesure où les articles en anglais sont en principe destinés à être lus par des anglophones. Idéalement, les textes écrits en anglais par des auteurs non-anglophones, même s'ils ont confiance en leur anglais, doivent être **relus par au moins un natif ayant l'expérience de l'écriture académique ou semi-académique, et ensemble avec l'auteur, côte à côte à la même table.**

Enfin, si je soumetts un papier, combien de temps faudra-t-il pour qu'il soit publié ?

Ayez conscience de ce que le **temps éditorial est très long !** Il faut **cinq à huit mois entre la réception de votre article et sa publication** dans les *Cahiers d'Études Interculturelles*. ■

Vivre et travailler au Japon

Cahiers d'Études Interculturelles

APPEL À TEXTES

- Enseignants ayant des travaux en cours et des textes à publier,
- étudiants et jeunes chercheurs,
- enseignants à temps partiel,
- enseignants travaillant hors du système universitaire (écoles, cours privés),
- mais aussi employés d'entreprises françaises ou japonaises au Japon ayant des expériences interculturelles à rapporter.

ENEZ PUBLIER DANS LES CAHIERS D'ÉTUDES INTERCULTURELLES !

L'intérêt pour vous est :

- d'étoffer votre liste de publications (et d'augmenter vos chances d'obtenir d'éventuels postes)
- de travailler vos idées, de développer vos recherches, d'améliorer votre écriture...
- Je vous encourage à lire les publications de ce numéro et des précédents, et à vous demander si vous n'auriez pas, vous aussi, quelque chose à dire dans le même esprit.

- Consultez absolument le Q & R des auteurs qui se trouve dans les premières pages de cette revue.
- Dans le site revuectic.wordpress.com, consultez et remplissez le formulaire de suggestion d'article.

Contact : Jean-Luc Azra
jeanlucazra@gmail.com

La langue de publication des *Cahiers* est en principe le français ; cependant, des textes en anglais pourront être acceptés.

ISSN 2433-3379